

INVITATION

«CONTRÔLE TECHNIQUE» DE L'ENTREPRISE À CÉDER

24 points

DE VIGILANCE !

Le tour de France de la transmission d'entreprise

fait étape à Brive-la-Gaillarde

CCI de la Corrèze - Amphithéâtre d'INISUP

25 avenue Edouard Herriot • 19100 Brive

**Mardi 19 novembre 2019
à 18h00**

A l'instar d'un véhicule automobile, une entreprise qui change de mains doit également se soumettre à un «contrôle technique» en règle destiné à faire toute la lumière sur les aspects juridique, comptable, social, financier, patrimonial et à identifier de possibles vices cachés. C'est cette étape essentielle du processus de cession/reprise qui permettra au cédant de justifier le prix attendu et au repreneur de s'assurer de la réalité de ce qu'il s'apprête à acquérir.

De l'immobilier d'entreprise à l'audit social en passant par l'inventaire des stocks, des contrats commerciaux ou encore des actifs immatériels de la cible, les experts présents à la tribune commenteront sans concession les 24 points de contrôle qui méritent toute l'attention des cédants comme des repreneurs.



DÉBAT ANIMÉ
PAR **MARC CHAMOREL**,
Directeur de la rédaction de
Reprendre & Transmettre magazine



@COM AUDIT
LORENE AUDARD



@COM CORPORATE FINANCE
FRANCOIS AUDUBERT



FIDAL
SYLVIE SALERNO



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
AURELIEN SAURIN

AVEC LE TÉMOIGNAGE D'UN CHEF D'ENTREPRISE DE LA RÉGION

Programme:

18h00 : Accueil des participants

18h15 : Introduction par Françoise Cayre, Présidente de la CCI Corrèze

18h30 : Conférence-débat animée par Marc Chamorel Directeur de la rédaction de R&T magazine

20h00 : Cocktail

Réponse souhaitée avant le 7 novembre en cliquant ICI.

Pour toute information : Martine CAQUINEAU - Tél. : 05 55 18 05 56 - mcaquineau@correze.cci.fr